



### HORAIRES

---

### INSCRIPTION ET PAIEMENT

---

### ORGANISATION

---

### RESPONSABILITES

Chers parents,

Afin d'aider les parents dont les horaires de travail ne correspondent pas aux horaires scolaires, le SIVOM de Villefranche-sur-Mer propose aux élèves de l'école Les Cigales de mer, un accueil périscolaire.

L'équipe encadrante est composée d'une directrice et de personnels qualifiés dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse.

## LES HORAIRES

**Le matin entre 8h00 et 8h50**, dans une ambiance calme et sécurisante votre enfant a la possibilité de faire du coloriage, de jouer à des jeux de société, de s'amuser à l'extérieur... ou tout simplement de ne rien faire.

**Pendant la pause méridienne entre 12h00 et 13h20**, après ou avant le temps de restauration les enfants ont la possibilité de jouer à l'extérieur. Des ballons, des raquettes, des cordes à sauter et des élastiques sont mis à disposition.

**Le soir entre 16h30 et 18h00**, les enfants commencent par prendre leur goûter tranquillement puis ont la possibilité d'aller s'amuser à l'extérieur ou à l'intérieur pour ceux qui préfèrent les jeux calmes. Nombreux jeux sont à disposition: raquettes, cordes à sauter, jeux de construction, jeux de société, coloriage....

Les enfants ont aussi la possibilité de faire leurs devoirs.



L'aide aux devoirs reste une démarche volontaire de l'enfant, l'équipe n'a aucune obligation de résultat quant à la réalisation des devoirs lorsque le parent vient chercher son enfant.

L'équipe n'a en aucun cas vocation à remplacer le suivi et l'accompagnement parental.

# INSCRIPTION ET PAIEMENT

- Remplir le dossier d'inscription que vous pouvez télécharger sur le site du Sivom de Villefranche-sur-Mer.
- Inscription et paiement sur Click&Pay



Si votre enfant ne reste que sur le temps de la pause méridienne, le dossier est également obligatoire.

**L'inscription à la cantine ou toute question relative à la cantine se fait exclusivement auprès de la mairie.**

## RENSEIGNEMENTS ,CONTACT ET RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS

S.I.V.O.M  
de Villefranche-sur-mer  
4 rue d'Esquiaou  
06230 VILLEFRANCHE-SUR- MER  
TEL 04.93.01.86.60

[www.sivom-villefranche.org](http://www.sivom-villefranche.org)  
[jeunesse@sivom-villefranche.org](mailto:jeunesse@sivom-villefranche.org)

## CONTACT

Tout au long de l'année vous pouvez joindre la directrice du périscolaire, **Jessica Damoiseaux** au **04 93 52 38 90** ou au **06 89 15 78 41**

Pour toute question d'ordre administrative (dossier, facturation, départ anticipé...) veuillez vous rapprocher du SIVOM de Villefranche-sur-Mer.

## RESPONSABILITÉS ALTERNÉES DES ENFANTS

Ce document synthétique est une vision globale des acteurs responsables des enfants sur une journée de présence sur l'école.

Ce qui suit vous permettra :

- De percevoir plus clairement les alternances entre le temps scolaire et périscolaire.
- De prendre conscience que tout au long d'une journée d'école, il existe une alternance de règles, d'intervenants et de responsables dans la prise en charge de l'enfant .
- De repérer les différents responsables sur les temps de la journée.
- De comprendre que l'accueil sur le temps périscolaire est soumis à la complétude d'un dossier administratif.

